

Le tableau suivant donne l'âge des jeunes délinquants condamnés pour infractions justiciables du jury, par province, en 1903, et les totaux pour 1885 à 1903 ;—

AGES DES JEUNES DELINQUANTS CONDAMNES POUR INFRACTIONS JUSTICIALES DU JURY EN 1903.

PROVINCES.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Ontario.....	519	21	460	48
Québec.....	271	8	264	20
Nouvelle-Ecosse.....	51	1	72	1
Nouveau-Brunswick.....	23	1	14	2
Manitoba.....	61	2	36	9
Colombie-Britannique.....	72	1	40	5
Ile du Prince-Edouard.....	6	2	2	.....
Les Territoires du Nord-Ouest.....	2	.....	18	.....
Total.....	1,005	33	906	85

TOTAUX POUR 1885-1903.

PROVINCES.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Ontario.....	7,747	323	8,337	792
Québec.....	3,430	224	4,092	322
Nouvelle-Ecosse.....	573	19	682	51
Nouveau-Brunswick.....	289	8	287	22
Manitoba.....	368	14	466	45
Colombie-Britannique.....	389	4	365	27
Ile du Prince-Edouard.....	107	1	75	11
Les Territoires du Nord-Ouest.....	38	.....	166	7
Total.....	12,941	593	14,470	1,279
Moyenne.....	681	32	761	67

Les jeunes délinquants condamnés pour infractions justiciables du jury, fournissent une proportion de 31·02 pour 100 des condamnations totales pour l'année 1903 et 31·90 pour 100 pour la période de 1885 à 1903, inclusivement.